

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'Opéra de Limoges

Séance du 26 mai 2026

> Présents

- Ville de Limoges : M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, Vice-Président ; M. Vincent JALBY ; Mme Bouchra DAHMANI ; Mme Claire CALAND ; M. Gilbert BERNARD
- Région Nouvelle-Aquitaine : M. Thibault BERGERON
- DRAC Nouvelle-Aquitaine : Mme Marianne VALKENBURG

> Absents excusés : M. Guillaume GUERIN, Président

> Assistent à la séance

- Région Nouvelle-Aquitaine : Mme Marion CIBER
- Ville de Limoges : Mme Lydie KUHNER
- Opéra de Limoges : M. Alain MERCIER, Directeur général ; M. Nicolas FAYE, Directeur général adjoint ; Mme Françoise TRAPINAUD Directrice administrative

M. Philippe PAULIAT-DEFAYE préside la séance

DELIBERATION N°2026.26

Participation au dispositif Micro-Folies

L'Opéra de Limoges a été approché pour participer à la création d'une collection Micro-Folies Nouvelle-Aquitaine qui sera inaugurée fin juin 2026.

Micro-Folies est un dispositif porté par le ministère de la Culture et coordonné par La Villette. Les Micro-Folies sont des tiers lieux culturels ouverts au plus grand nombre, dans une logique de démocratisation de la culture. On trouve au cœur de la Micro-Folie un musée numérique qui propose des ressources en haute définition. Autour de cet espace numérique, on peut trouver un fablab, un lieu de convivialité, parfois une ludothèque ou un espace de réalité virtuelle, une scène pour la programmation d'événements, etc.

Le Musée numérique se compose d'un grand écran et de tablettes, donnant accès à plusieurs milliers de contenus numérisés issus d'institutions nationales et internationales. Dans un souci d'éditorialisation, les contenus sont présentés sous forme d'expositions numériques appelées « Collections ». Ces Collections peuvent prendre différentes formes et se classent dans diverses catégories (internationales, nationales, régionales, thématiques). Cœur battant du dispositif Micro-Folie, le Musée numérique est un outil d'éducation artistique et culturelle destiné à tous les publics.

Chaque collection est constituée du corpus numérique constitué par les supports fournis par les institutions culturelles de la région, d'un film et d'un catalogue de collection conçus et réalisés par la Villette ainsi que de différents outils de médiation fournis par les partenaires ou constitués par la Villette.

Engagée depuis 2014 la politique audiovisuelle de l'Opéra de Limoges s'est progressivement déployée dans la captation des productions lyriques, chorégraphiques et plus récemment symphoniques. Elle a également cherché à valoriser les programmes de pratiques vocales partagées avec la diversité de la population (programme OPERAKIDS notamment). Stimulée par la période COVID, elle a également exploré des supports alternatifs au spectacle vivant (livre numérique et audio). Depuis 12 ans c'est ainsi une vingtaine de projets qui ont été réalisés.

La constitution de la collection Micro-folies Nouvelle-Aquitaine nous offre la possibilité de valoriser ce corpus audiovisuel.

Après sélection par une commission, notre contribution serait constituée de 9 films : 5 captations de spectacles, 2 film pédagogique, 2 documentaires.

Films spectacles et concerts :

- L'Affaire Tailleferre (2015)
- Butterfly (2018)
- Rusalka (2021)
- Ariane à Naxos (2022)
- Origines Symphonic (2024)

Films pédagogiques :

- "Du style galant au style méchant" autour de l'Affaire Tailleferre (2015)
- "Une Ariane à Naxos" autour d'Ariane à Naxos (2022)

Films documentaires

- "Grandir à l'Opéra" documentaire autour d'Operakids (2020)
- "Des voix pour demain" documentaire autour d'Un chant, une chance (2021)

Ces films témoignent des grandes orientations du projet de l'Opéra de Limoges depuis 12 ans : faire découvrir du répertoire oublié, situer des œuvres phares de l'Opéra dans un contexte dramaturgique et scénographique contemporain, faire œuvre de pédagogie, développer une relation inclusive avec la population par des pratiques vocales partagées et hybrider les esthétiques et les réseaux musicaux

Je vous propose d'autoriser le Président de la régie personnalisée de l'Opéra de Limoges, ou à défaut le Vice-Président et le Directeur général, à signer tous les documents nécessaires à la participation de l'Opéra de de la collection Micro-Folies Nouvelle-Aquitaine.

ADOpte A L'UNANIMITE

